



LETTRÉ OUVERTE AU PREFET DE REGION

Monsieur le Préfet de région,

Vendredi 8 novembre, Anas K., étudiant à l'université de Lyon 2, a tenté de se suicider en s'immolant devant un bâtiment des CROUS de Lyon. Dans le texte qu'il a publié avant de passer à l'acte, il met en cause ses conditions de vie extrêmement précaires et plus globalement les conditions de vie et d'études de toutes et tous les étudiant.es.

Aujourd'hui 20 % des étudiant.es vivent sous le seuil de pauvreté à 60 % du revenu médian (soit < 1.041€), près de la moitié d'entre elles et eux travaillent en parallèle de leurs études pour pouvoir vivre. Face à cette réalité et à la montée de la précarité, le gouvernement baisse les APL, diminue le fond social lycéen, supprime l'observatoire national de la pauvreté... et augmente les bourses de 1,1 % alors que le coût de la vie étudiante augmente de 2 % !

Quand on sait que le montant maximal d'une bourse est de 555 € par mois pendant 10 mois, comment se nourrir, se loger, étudier, réussir, vivre tout simplement décemment ? Comment bien débiter sa vie d'adulte et se lancer dans la vie professionnelle ?

Par ailleurs, les dernières enquêtes à propos de la santé des étudiant.es montrent une progression du renoncement dans l'accès aux soins, par manque de temps notamment chez les étudiant.es salarié.es, de moyens financiers. L'accès aux soins et à la santé des étudiant.es doit devenir un enjeu majeur de santé publique.

Les choix politiques actuels de réformes structurelles et budgétaires de l'université, de l'aide au logement et sa construction, de l'accompagnement des jeunes lycéen.nes comme étudiant.es, des politiques publiques, sont mortifères.

Ces jeunes s'inscrivent dans un mouvement plus large de paupérisation des - de 30 ans puisque 20 % d'entre eux vivent en dessous du seuil de pauvreté à - 1.041 € par mois et 11 % n'ont pas un niveau de vie acceptable.

Pour la CGT, un pays qui projette un avenir de progrès social pour ses citoyen.nes, est un pays qui se donne les moyens d'assurer un avenir et la liberté à tous les jeunes, investit dans les services publics.

Un tel drame ne doit plus se reproduire.

C'est pourquoi, nous réclamons de l'Etat, dès à présent, d'engager des réformes pour :

- ✓ Assurer la gratuité totale des études, ce qui implique aussi le versement des aides financières nécessaires, notamment en relevant et en augmentant les bourses et en assurant à tout étudiant.e, en fonction de sa situation individuelle, une allocation d'autonomie.
- ✓ Permettre que les périodes d'études après 18 ans soient comptabilisées pour la retraite. Celles-ci doivent être validées par une cotisation forfaitaire (comme la cotisation assurance maladie des étudiant.es).
- ✓ Développer une politique du logement adaptée aux étudiant.es, apprenti.es, aux jeunes démarrant dans la vie active.
- ✓ Développer un service public d'éducation pour que chaque jeune ait accès à l'enseignement supérieur.

Agnès NATON